

FICHE DE POSTE

Intitulé : Médecin de l'éducation nationale – Conseillère/conseiller technique auprès de la rectrice de région académique de Guadeloupe

Catégorie : A+, seuls les médecins titulaires d'un grade d'avancement peuvent être nommés dans l'emploi fonctionnel de MEN-CT

Corps : Médecin de l'éducation nationale

Régime indemnitaire : IFSE G1

Encadrement : Nombre d'agents : 10 – catégorie A 10 – catégorie C

Conduite de projet : oui

Poste à pourvoir le : 1 septembre 2022

Affectation

Résidence administrative : Rectorat – Parc d'activités la Providence – Zac de Dothémare - BP 480 97183 Les Abymes

Résidence géographique : Région Guadeloupe et les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

L'académie de la Guadeloupe est une académie mono départementale située dans l'espace caribéen à 6200km de l'hexagone.

Elle compte 90 259 élèves répartis sur 289 écoles (maternelles et élémentaires) et 86 établissements du second degré (collèges et lycées). Les personnels de l'éducation nationale s'élèvent à 10 595 personnels.

Missions

Sous l'autorité de la rectrice, le médecin de l'éducation nationale - conseillère /conseiller technique auprès de la rectrice a pour mission de mettre en œuvre la politique de santé.

Les missions du médecin conseillère/conseiller technique :

- Apporte son expertise à la Rectrice d'académie sur toutes les questions de santé concernant les élèves de l'Académie
- Assiste la Rectrice dans la conception, l'impulsion, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet académique de santé afin de permettre son inscription dans le Programme Régional de Santé
- Met en œuvre la politique de santé définie par les orientations nationales de santé, les différents documents de programmation élaborés par l'Agence Régionale de Santé et les orientations définies par la Rectrice dans le cadre du projet académique
- Favorise la réflexion permettant de déterminer les actions prioritaires de l'Académie et conduit la politique de santé en faveur des élèves en étroite collaboration avec le service infirmier
- Met en place un partenariat privilégié avec les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale, les associations, les autres services de l'état et la médecine libérale et hospitalière
- Participe aux groupes de travail mis en place par l'agence régionale de la santé (ARS) dans le cadre des programmes régionaux de santé (éducation nutritionnelle et promotion de l'activité physique dans le cadre de la lutte contre le surpoids et l'obésité, prévention des conduites addictives, éducation à la sexualité et à la vie affective, lutte anti-vectorielle et promotion de la vaccination)
 - Activités en faveur des Elèves :
- Participe à l'intégration des élèves handicapés, des élèves en grande difficulté et des élèves atteints de maladie chronique
- Veille à la mise en place des actions prioritaires (bilans de 6 ans, visites des élèves mineurs exposés à des travaux réglementés, éducation à la santé, projet d'accueil individualisé, protection de l'enfance en danger)
- Donne son avis sur les demandes de scolarisation dans le cadre du dispositif APAHDE et CNED
- Participe aux différents groupes de pilotage (CESCE Académique, élèves à besoins pédagogiques particuliers)
- Intervient en cas d'épidémie, de toxi-infection alimentaire collective ou de maladie contagieuse en concertation avec l'ARS et/ou les médecins hospitaliers et/ou la DAAF
- Est désignée/désigné par la CDA pour donner son avis sur les dossiers de demande d'aménagement aux examens de l'E.N (procédure complète) et dépendants du ministère de l'agriculture pour les élèves ;
- Est membre d'une équipe pluridisciplinaire de la MDPH pour l'étude des dossiers des enfants et jeunes de moins de 20 ans
 - Activités en faveur du personnel :
- Constitue les dossiers des priorités médicales pour les mutations inter et intra-académiques des personnels du premier et second degré
- Donne son avis médical pour les demandes de bonification dans le cadre des mutations inter et intra – académiques
- Signe les aptitudes médicales des personnels nouvellement nommés ;
- Est désignée/désigné par la CDA pour donner son avis sur les dossiers de demande d'aménagement aux examens et concours de l'E.N pour le personnel en situation de handicap
 - Activités pour le service médical de promotion de la santé en faveur des élèves :
- Organise les secteurs d'activités des médecins et des secrétaires médico-scolaires
- Met en place le plan de formation continue des médecins et participe à ceux des autres catégories professionnelles
- Organise des réunions de service et des groupes de travail ;
- Propose la notation et évaluation des médecins et des secrétaires médico- scolaires
- Apporte ses compétences à l'animation, la coordination et l'accompagnement professionnel des médecins et secrétaires médico-scolaires
- Organise le tutorat professionnel des médecins et secrétaires médico- scolaires stagiaires
- Procède au recrutement du personnel contractuel
- Propose des lieux de stage pour les internes en médecine
- Réalise la synthèse académique de recueil des statistiques
- Assure le suivi des crises sanitaires en lien avec les autorités sanitaires
- Participe à la mise en œuvre des enquêtes épidémiologiques

Compétences

Connaissances :

- Déontologiques et médico-légales
- Système éducatif
- Politique régionale de santé publique
- Concepts de travail en réseau, en partenariat, en épidémiologie
- Techniques de planification des tâches
- des techniques de communication
- Techniques d'animation
- Technicité et expertise médicale dans les domaines de médecine de l'enfant et de l'adolescent, de médecine du travail et de santé publique
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins
- Méthodologie de conduite de projet

Savoir-faire :

- Jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Évaluer les attentes et besoins des publics concernés
- Piloter un projet
- Manager des équipes
- Travailler en partenariat
- Rédiger un avis en fonction de sa finalité
- Analyser les besoins de santé d'une population (faire un diagnostic de situation)
- Concevoir un programme d'éducation pour la santé
- Utiliser les nouvelles technologies
- Planifier ses tâches et gérer son temps
- Gérer le secret médical
- Réactualiser ses connaissances médicales

Savoir-être :

- Etre rigoureux
- Etre disponible
- Etre responsable
- Avoir le sens de l'éthique
- Etre à l'écoute (empathie)
- Capacité d'adaptation

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine doivent parvenir par courriel à :

ce.recteur@ac-guadeloupe.fr / sg@ac-guadeloupe.fr
copie ce.drrh@ac-guadeloupe.fr

**Madame la rectrice de région académique
Parc d'activités la Providence – Zac de Dothémare
BP 480 97183 Les Abymes
Tél : 0590 47 81 41**

Publication du poste : Vendredi 20 mai 2022 au Mardi 8 juin 2022